

**La formation
professionnelle
continue**

**La formation
de reconversion
professionnelle**

**La formation sur
mesure**

Les cours du soir

**Les cours de
promotion sociale**

Préface

Depuis sa mise en place en mars 1984 jusqu'à aujourd'hui, le Centre national de formation professionnelle continue (CNFPC) met son savoir et son savoir-faire dans le domaine de la formation professionnelle continue au profit de chacun. Le Centre investit toutes ses performances dans l'organisation de la formation professionnelle continue des jeunes et d'adultes. C'est par le biais de projets globaux de formation qu'un bon nombre de personnes ont pu se développer personnellement et progresser professionnellement.

L'acquisition de compétences disciplinaires et transversales, la volonté d'actualiser et d'adapter ses aptitudes et connaissances tout au long de la vie sont les prémisses à la création et au maintien d'emplois à long terme. Pour satisfaire à la demande de ceux qui ressentent le besoin de renouveler leurs connaissances, leur savoir et savoir-faire dans une optique professionnelle, personnelle ou pour l'épanouissement, le Centre

se lance chaque année dans l'organisation d'une panoplie de formations professionnelles continues.

À travers cette multitude de formations spécialement adaptées et organisées, je vous souhaite de trouver dans notre offre des outils propices à la réalisation de vos objectifs personnels et de votre développement professionnel.



Jean BILLA
Chargé de direction

Le Centre national de formation professionnelle continue (CNFPC) organise des

- cours d'orientation et d'initiation professionnelles (COIP)
- cours de formation professionnelle continue et de reconversion professionnelle
- cours d'apprentissage pour adultes [DAP (CATP); CCP (CITP-CCM)]
- cours du soir et cours de promotion sociale
- formations à caractère général ou spécifique pour les besoins d'entreprises, des secteurs professionnels ou des associations sur la demande du Ministre de travail et de l'emploi

Table de matières	
La formation professionnelle continue.....	5
La formation de reconversion professionnelle.....	5
Le déroulement d'un projet de formation professionnelle continue.....	5
Aide socio-familiale	8
Assistance parentale.....	12
Bureautique	16
Divers métiers.....	17
La formation sur mesure.....	18
Les cours du soir.....	20
Les cours de promotion sociale	20
Catégories	21
Contact.....	24

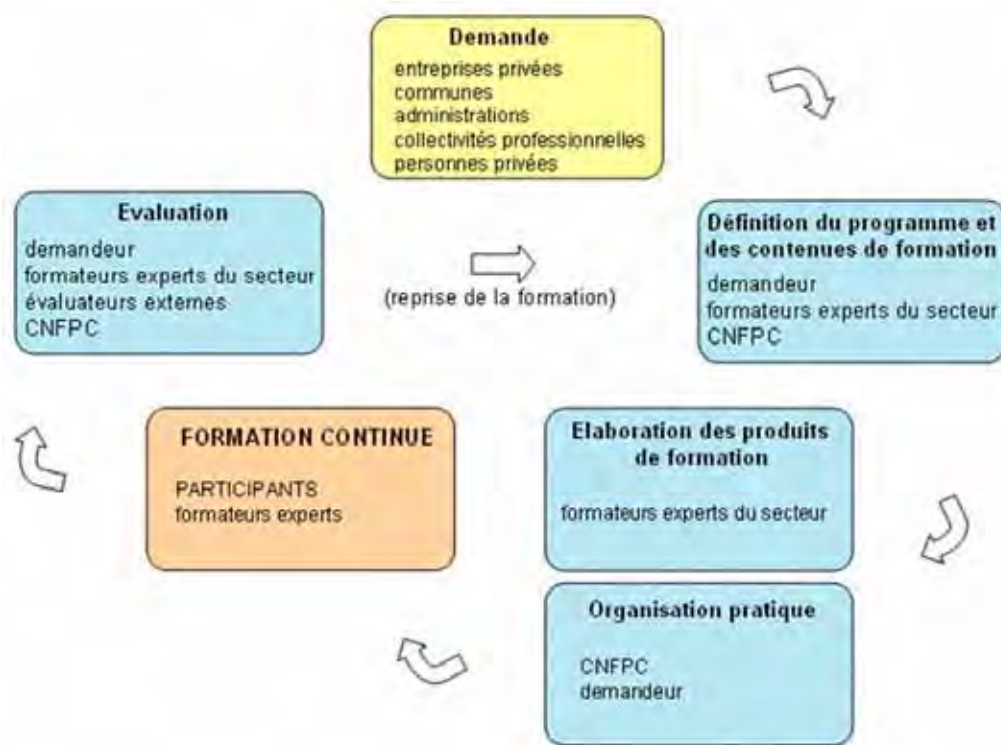
La formation professionnelle continue

La formation de reconversion professionnelle

Le déroulement d'un projet de formation professionnelle continue

La demande

Même si certaines formations sont régulièrement répétées depuis des années, l'offre de formation du CNFPC ne repose pas sur un programme annuel rigide et préfixé. Les formations offertes répondent au contraire le plus souvent à une demande précise d'une entreprise privée, d'une commune ou d'une administration publique qui veulent former soit leurs propres agents soit une collectivité professionnelle, ce qui est souvent le cas si le demandeur est p.ex. une association représentant un secteur ou une profession précise.



L'équipement technique du CNFPC et la présence de formateurs chef d'atelier permettent une combinaison quasi idéale des parties théoriques et pratiques d'une formation et ceci pour toute une gamme de métiers différents.

Le programme de formation

En collaboration avec le demandeur et des spécialistes du secteur concerné, le CNFPC établit les contenus de la formation, la durée des modules et le contact avec les formateurs potentiels. Très souvent les formateurs participent eux-mêmes déjà à l'élaboration du programme de formation.

La durée

La durée des formations varie entre une demi-journée et plusieurs semaines. Les formations longues se font normalement au rythme d'une journée de formation par semaine.

La formation professionnelle continue

La formation de reconversion professionnelle

La certification

Conformément au Règlement grand-ducal du 24 août 2007 relatifs aux modalités d'organisation, de fonctionnement et d'évaluation des cours de formation professionnelle continue et de reconversion professionnelle, les participants qui peuvent se prévaloir d'un taux de présence d'au moins 80% et qui ont réussi l'épreuve d'évaluation, reçoivent un certificat de formation. Dans tous les autres cas (formation sans évaluation, taux de présence et/ou note insuffisante) les participants reçoivent une simple attestation. Les certificats et attestations délivrés sont homologués par l'Institut national d'administration publique (INAP).

Les coûts

Les coûts pour la participation à une formation professionnelle continue sont réglés par le Règlement grand-ducal du 4 février 2004 fixant le montant du droit d'inscription à payer lors de l'admission à un cours de formation professionnelle pour adultes organisé par le Service de la Formation professionnelle.

Ils s'élèvent à (Art. 3):

- 1.5 € /heure pour tous les cours à caractère artisanal et technologique,
- 4.0 € /heure pour les cours touchant l'informatique, la téléinformatique, l'électronique et la comptabilité informatisée.

A ceci peuvent s'ajouter des frais de copies et des frais de fonctionnement par exemple.

La qualité

A tous les niveaux du cycle de formation des aspects de qualité doivent être respectés pour garantir la qualité globale de la formation continue. Ceci est vrai pour des aspects aussi différents comme la qualité de la documentation distribuée, l'accueil des participants ou la clarté des exposés par exemples.

Une étape très importante est l'évaluation finale de la formation: elle vérifie si les buts initiaux de la demande de formation ont été atteints et permet de perfectionner la formation si une reprise éventuelle est souhaitée.

La formation professionnelle continue

La formation de reconversion professionnelle

Un échantillon de notre offre

Environnement naturel

- élagage d'arbres,
- élagage d'arbres - méthode alpiniste,
- tronçonneuse et abattage d'arbres,
- abattage de gros arbres,
- débroussailleuse,
- entretien des plantations,
- VTA (Visual Tree Assessment),
- champignons du bois,
- gestion des haies,
- taille-haie à moteur.

Environnement humain

- pour les personnel des parcs à conteneurs,
- traitement des eaux usées,
- être responsable des déchets en entreprise,
- protection de l'environnement au niveau communal.

Formations artisanales

- domaine professionnel de la construction et du bâtiment,
- domaine professionnel de l'alimentation et de la restauration,
- domaine professionnel l'aide polyvalent,
- domaine professionnel de l'installation chauffage et sanitaire,
- domaine professionnel de la soudure et du métal,
- domaine professionnel du bois,
- domaine professionnel de l'entretien et du nettoyage des bâtiments,
- domaine professionnel du nettoyage à sec,
- formations sur mesure et sur demande.

Technologies de l'information et de la communication

- cours d'initiation, MS Office, Internet, Auto Cad, Adobe Acrobat...

La formation professionnelle continue

La formation de reconversion professionnelle

Aide socio-familiale

Les fonctions d'aide socio-familiale comportent des missions d'accompagnement, d'encadrement, de guidance et d'aide. Elles se situent dans le cadre global du travail social et familial dans le but de contribuer au bien-être physique, psychique et social de l'utilisateur.

Les personnes exerçant des fonctions d'aide socio-familiale hors de leur propre foyer ou de celui de parents proches sont intégrées dans des équipes d'intervention et y sont supervisées par des personnes faisant valoir des formations professionnelles dans les domaines de la médecine, des professions de santé, de l'économie domestique, des sciences humaines, de l'éducation ou du travail social.

Formation

La formation est définie par le règlement Grand-Ducal du 21 mai 1999 instituant une formation aux fonctions d'aide socio-familiale.

Elle s'étend sur 2 ans et comprend un tronc commun (242 heures) et un module spécifique (110 heures).

Le tronc commun

- communication,
- soins de base,
- alimentation,
- premiers secours,
- psychologie du développement,
- maladies spécifiques,
- entretien,
- déontologie,
- manutention,
- relaxation,
- sexualité,
- budget familial,
- sécurité,
- ...

La formation professionnelle continue

La formation de reconversion professionnelle

Aide socio-familiale

Les modules spécifiques

Personne âgée (110 heures)

- vieillir, conséquences et besoins,
- techniques de relaxation et d'animation,
- la mort,
- institutions au service des personnes âgées,
- déontologie,
- ...

Enfant et famille (110 heures)

- éducation des enfants,
- psycho-sociologie de la vie familiale,
- techniques d'animation,
- puériculture,
- troubles de comportement,
- ...

Handicap et maladie (110 heures)

- connaissance du cadre général, du système d'aide et de soutien aux personnes handicapées,
- les différentes dimensions de la vie de la personne handicapée,
- ...

Certification

Les personnes qui passent avec succès les épreuves sanctionnant la formation sont détentrices du certificat d'aptitude aux fonctions d'aide socio-familiale. Le certificat mentionne le module de spécialisation suivi par le stagiaire.

Les personnes détentrices du certificat peuvent porter le titre d'«aide socio-familiale».

Public cible

La formation est dispensée en cours d'emploi et s'adresse d'abord à des personnes adultes qui exercent des fonctions d'aide socio-familiale au sein d'institutions qui proposent des prestations socio-familiales.

La formation professionnelle continue

La formation de reconversion professionnelle

Aide socio-familiale

Conditions d'admission

Pour accéder à la formation, les candidats doivent:

- comprendre et arriver à s'exprimer en luxembourgeois (Centre de Langues - niveau B1),
- être âgés de dix-huit ans au moins,
- être en situation d'exercice professionnel dans l'aide socio-familiale depuis deux ans au moins.

Pour s'inscrire à la formation, les candidats doivent envoyer une lettre de motivation accompagnée:

- d'un CV,
- d'un extrait du casier judiciaire,
- d'une lettre d'accord de l'employeur.
- à l'adresse suivante:

Monsieur Marc MEYERS
Ministère de la Famille et de l'Intégration
L-2919 Luxembourg

Coordination et contact

Martine BRUNA
Coordinatrice de la formation ASF
Tél.: 81 89 39 - 44
E-mail: mbruna(at)e-cnfdc.lu

Marc MEYERS
Tél.: 247 - 86541
E-mail: marc.meyers(at)fm.etat.lu

La formation professionnelle continue

La formation de reconversion professionnelle



La formation professionnelle continue

La formation de reconversion professionnelle

Assistance parentale

L'activité d'assistance parentale consiste dans la prise en charge régulière et à titre rémunéré, de jour ou de nuit, d'enfants mineurs sur demande de la ou des personnes investies de l'autorité parentale. L'assistance parentale comprend, au profit des enfants pris en charge, les activités suivantes qui sont fonction de leur âge:

- l'accueil, en principe en dehors des heures de classe, pour des plages horaires à définir entre parties,
- la restauration comprenant des repas principaux et des collations intermédiaires,
- la surveillance, les prestations d'animation et les activités à caractère socio-éducatif,
- l'accompagnement pour l'accomplissement des devoirs à domicile
- l'accueil et la surveillance en cas de maladie,
- la surveillance pendant le repos et le sommeil.

L'assistant parental s'engage formellement à respecter les principes de la Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989. Il veille notamment à promouvoir le respect mutuel, la non-discrimination, la non-violence et la participation active.

Contenu

La formation comprend 4 modules:

1. Le module Education et développement: le développement de l'enfant, l'éducation, le jeu et l'animation.
2. Le module Aspects professionnels: le rôle de l'assistant parental, la relation avec les parents, les droits de l'enfant.
3. Le module Hygiène, santé et alimentation: prévention d'accidents, premiers secours, les repas, l'hygiène corporelle.
4. Le module Scolarité: stimulation de l'enfant à la lecture, le système scolaire, les devoirs à domicile.

La formation professionnelle continue

La formation de reconversion professionnelle

Assistance parentale

Déroulement des cours

Méthodes didactiques et pédagogiques

Exposés avec supports audiovisuels, discussions, travaux en groupes, travaux dirigés, tenu d'un dossier de formation, stage d'au moins 20 heures dans une institution éligible (crèches, foyers de jour, maisons relais, internats scolaires et classes d'éducation précoce).

Carnet de formation

Le carnet de formation, qui est remis à chaque participant au début de la formation, sert à prouver la participation aux cours et au stage et à documenter les apprentissages des futurs assistants parentaux.

Évaluation

L'évaluation est basée sur le carnet de formation et le dossier de formation ainsi que sur un entretien d'évaluation qui porte sur les apprentissages réalisés.

Certification

Les apprenants ayant participé au stage, à l'entretien d'évaluation et au moins à 80% des cours reçoivent un certificat délivré par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

Publique cible

La formation aux fonctions d'assistance parentale s'adresse à des personnes qui exercent ou souhaitent exercer l'activité d'assistance parentale.

Buts de la formation

Ensemble avec les parents les assistants parentaux participent au développement de l'enfant qui leur est confié. Le but de la formation est le développement des compétences nécessaires pour faire face à ce défi.

La formation s'étend sur 100 heures.

La formation vise le développement personnel et professionnel de l'assistant parental, notamment la capacité de se documenter sur des sujets pédagogiques et de les intégrer dans l'activité d'assistance parentale ainsi que la compétence d'agir en tant que praticien réflexif.

La formation professionnelle continue

La formation de reconversion professionnelle

Assistance parentale

Coordination et contact

Commission à la formation d'assistance parentale
Chantal FANDEL
Présidente de la commission
Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle
29, rue Aldringen L-2926 Luxembourg
Tél.: 247 - 85235 Fax: 474116
E-mail: fandel(at)men.lu

Réglementation de l'activité d'assistance parentale
Viviane ROCHA
Ministère de la famille et de l'intégration
12-14, rue Emile Reuter L-2420 Luxembourg
Tél.: 247 - 86572 Fax: 247 - 86570
E-mail: viviane.rocha(at)fm.etat.lu

Soutien dans l'activité d'assistance parentale
et offre de cours de formation continue
Caroline RUPPERT
Agence Dageselteren
11, rue du Fort Bourbon L-1249 Luxembourg
Tél.: 26202794 - 1 Fax: 26389531
E-mail: caroline.ruppert(at)fironskanner.lu

Assistance parentale

Base légale

La formation aux fonctions d'assistance parentale est régie par:

La loi du 30 novembre 2007 portant réglementation de l'activité d'assistance parentale

Le Règlement grand-ducal du 6 octobre 2008 relatif à la formation aux fonctions d'assistance parentale portant exécution de la loi du 30 novembre 2007 portant réglementation de l'activité d'assistance parentale

Approbation de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant par le Luxembourg:

Loi du 20 décembre 1993 portant 1) approbation de la Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989 2) modification de certaines dispositions du code civil

La formation professionnelle continue

La formation de reconversion professionnelle

Bureautique

Public cible

La formation en bureautique s'adresse aux femmes et hommes désireux de se réintégrer dans le marché du travail, de se réorienter professionnellement ainsi qu'aux personnes intéressées à suivre une remise à niveau professionnelle.

Une équipe pédagogique, dynamique et performante actualise vos connaissances professionnelles par un enseignement individualisé et motivant et vous initie aux nouvelles technologies exigées dans le domaine de la bureautique moderne.

Conditions d'admission

- avoir travaillé dans le secteur de la bureautique et/ou
- avoir passé au moins une 10^{ième} commerce et/ou
- être admissible à une 10^{ième} commerce Formation pour Adultes et/ou
- être en possession d'un CATP quelconque
- parler et écrire les langues allemande et française
- ayant réussi au test d'admission

Nombre maximal par groupe: 12 candidats

Contenu de la formation

- Windows et MS Office (Winword, Excel, Access, Powerpoint, Outlook, Internet),
- correspondance commerciale (française et allemande),
- remise à niveau des langues allemande et française,
- comptabilité,
- techniques de secrétariat,
- stage en entreprise (3 semaines),
- test final dans les différentes matières traitées.

Durée de la formation

octobre à juin à raison de 26 heures par semaine

Personne de contact

Bernadette KOENER - éducatrice graduée

Tél.: 81 89 39 - 40

E-mail: bkoener@e-cnfp.lu

La formation professionnelle continue

La formation de reconversion professionnelle

Divers métiers

Public cible

Ces formations s'adressent aux femmes et hommes désireux de se réintégrer dans le marché du travail, de se réorienter professionnellement ainsi qu'aux personnes intéressées à suivre une remise à niveau professionnelle.

Une équipe pédagogique, dynamique et performante actualise vos connaissances professionnelles par un enseignement individualisé et motivant et vous initie aux compétences exigées dans différents domaines professionnels.

Conditions d'admission

- néant

Formations artisanales

- domaine professionnel de la construction et du bâtiment,
- domaine professionnel de l'alimentation et de la restauration,
- domaine professionnel l'aide polyvalent,
- domaine professionnel de l'installation chauffage et sanitaire,
- domaine professionnel de la soudure et du métal,
- domaine professionnel du bois,
- domaine professionnel de l'entretien et du nettoyage des bâtiments,
- domaine professionnel du nettoyage à sec,
- formations sur mesure et sur demande.

Personnes de contact

Marc MOES
Tél.: 81 89 39 - 43
E-mail: mmoes@e-cnfp.lu

Jeanne DELAHAYE
Tél.: 81 89 39 - 25
E-mail: jdelahaye@e-cnfp.lu

Formations à caractère général ou spécifique pour les besoins d'entreprises, des secteurs professionnels ou des associations sur la demande du Ministre de travail.

Formations à caractère général ou spécifique pour les besoins d'entreprises, des secteurs professionnels ou des associations sur la demande du Ministre de travail.

Formation à caractère général ou spécifique pour les besoins d'entreprises,

La formation sur mesure

**Formations à caractère
général ou spécifique
pour les besoins
d'entreprises, des
secteurs professionnels
ou des associations sur
la demande du
Ministre de travail.**

Les cours du soir et les cours de promotion sociale

Le CNFPC Ettelbruck offre des cours du soir et des cours de promotion sociale dans les catégories suivantes:

Catégories

- arts
 - Digitalfotografie in Theorie und Praxis I
 - Digitalfotografie in Theorie und Praxis II

- arts ménagers
 - Cars: Do it you self
 - Couture
 - Couture
 - La cuisine en couple (Part II)
 - Le bricolage journalier
 - Sushi fir jiddereen
 - Vins du Luxembourg et de la France

- informatique
 - Adobe Acrobat Formulare erstellen
 - Cours de base (Windows)
 - Datenbankentwicklung mit Microsoft Access
 - Internet
 - Tabellenkalkulation mit Microsoft Excel
 - Webseitenerstellung mit Joomla (kostenlose OpenSource-Software)
 - Workshop „Photoshop CS4 für Digitalfotografie“ I

Les cours du soir et les cours de promotion sociale

- langues
 - Français
 - Français
 - Italien I
 - Luxembourgeois I
 - Portugais 2
- métiers
 - Gestalten mit Metall
 - Menuiserie
 - Praktische Anwendung von Kehlnähten in der Metallverarbeitung
 - Préparation CATP/Maîtrise Chauffage-sanitaire
 - Vorbereitung der verschiedenen Schweißerprüfungen
- sciences
 - Calcul du prix de revient
 - Choisir un nom, un logo et un slogan
 - Comptabilité pour non-comptables
 - Déclaration fiscale des personnes physiques
 - Faire du marketing lorsqu'on ne peut pas faire de publicité
 - Fiscalité des sociétés - Base et déclaration
 - Fiscalité des sociétés - Spécificités
 - Influence de l'image de marque sur la vie de l'entreprise
 - Introduction à la fiscalité des sociétés luxembourgeoise
 - La déclaration TVA
 - LA TVA - approfondissements
 - Les encodages courants de la comptabilité générale
 - Réaliser des états financiers
 - Réaliser la promotion de ses produits
 - Réaliser un plan Marketing
 - Utiliser un programme comptable

Les cours du soir et les cours de promotion sociale

- social et éducatif

Accueil au téléphone

Core-Training für Bauch, Beine, Po

Gestion des conflits

Gestion du stress au travail

L'affirmation de soi

Relaxatioun mat Klang a Gong

Personne de contact

Tammy SCHOLLER

Assistante à la direction

Tél.: 81 89 39 - 27

E-mail: couso@e-cnfp.lu

Renseignements supplémentaires

et

inscription en ligne à partir du 1^{er} juillet sur

www.cnfp-ettelbruck.lu



centre national de formation professionnelle continue **ettelbruck**

Contact

CNFPC Ettelbruck
77 rue JP Thill | z.i. |
L-9085 Ettelbruck

Tél.: |+352| 81 89 39 - 1

CNFPC Ettelbruck
BP 209
L-9003 Ettelbruck

Fax: |+352| 81 68 27

secretariat@e-cnfpc.lu

www.cnfpc-ettelbruck.lu www.cnfpc-ettelbruck.lu